



# **Alliance Panafricaine pour la Justice Climatique**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Appel à une action audacieuse lors de la COP28 au milieu des inquiétudes concernant la crédibilité de la conférence**

**[Dubai, 30 novembre 2023]** — Alors que s'ouvre à Dubai la 28ème Conférence des Parties (COP28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA), souligne son engagement sans faille, à préconiser des mesures qui répondent efficacement aux défis climatiques urgents auxquels sont confrontés le continent africain et le reste du monde.

Malgré l'attention mondiale portée aux questions climatiques, la PACJA reste profondément préoccupée par la crédibilité de la COP28, compte tenu des liens alarmants entre le président désigné de la COP, le sultan Ahmed Al Jaber, et l'industrie des combustibles fossiles. De récentes allégations selon lesquelles le président désigné de la COP exploiterait la conférence pour conclure des accords pétroliers et gaziers dans le monde entier ont jeté une ombre sombre sur les débats.

La PACJA maintient son rejet de l'aptitude du sultan al Jaber à diriger les travaux de la COP28 et exhorte toutes les parties à respecter les principes de transparence, de responsabilité et d'impartialité, garantissant que les résultats de la COP28 reflètent véritablement l'engagement mondial à lutter contre le changement climatique.

L'Afrique, avec sa contribution négligeable aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, continue de subir les impacts disproportionnés du changement climatique. Nous appelons à une action immédiate et substantielle pour remédier au manque flagrant de mesures d'adaptation suffisantes pour le continent. L'Alliance souligne que toute décision crédible de la COP doit reconnaître et rectifier l'injustice historique à laquelle sont confrontées les nations africaines.

La PACJA est également profondément préoccupée par la décision d'héberger le fonds pour pertes et dommages sous les auspices de la Banque mondiale, une institution historiquement chargée de diriger des politiques qui ont conduit au déclin économique catastrophique des pays du Sud.

Même si les pertes et dommages ne relèvent pas de la compétence de la Banque, son historique de lourdeur des prêts aux pays africains soulève de sérieux doutes quant à sa capacité à gérer efficacement le fonds.

De plus, le contrôle exercé par les États-Unis, qui s'opposent à l'indemnisation des pertes et dommages, met encore plus en danger l'intégrité du fonds. Nous insistons sur la nécessité de créer un organisme plus neutre et responsable, proche des communautés confrontées aux aléas des catastrophes déclenchées par le climat, pour superviser le fonds des pertes et dommages, garantissant ainsi une compensation juste et équitable aux nations touchées. En outre, la PACJA affirme que le financement des pertes et des dommages ne peut pas avoir un caractère volontaire et que les pays développés doivent donc s'engager à assurer un financement adéquat pour ce mécanisme.

L'Alliance souligne la nécessité urgente de rendre opérationnel l'objectif mondial d'adaptation lors de la COP28, soulignant que les efforts d'adaptation doivent être intensifiés pour répondre aux besoins et aux circonstances particuliers auxquels sont confrontés les pays africains.

PACJA appelle à une augmentation significative du financement climatique en Afrique, en mettant l'accent sur l'adaptation. Lors de la COP28, il faudra plus que doubler les niveaux actuels de financement pour l'adaptation afin de renforcer le renforcement de la résilience, la protection des communautés vulnérables et d'assurer le développement durable sur tout le continent.

Cette COP, en rupture avec sa tradition, doit délibérément rechercher un financement climatique basé sur des subventions, conformément à l'engagement mondial des pays développés à fournir des financements climatiques sous forme de subventions.

Outre nos préoccupations concernant la crédibilité de la COP28 et les questions urgentes liées à l'adaptation et au financement, la PACJA souligne l'importance cruciale d'un bilan mondial complet et transparent en tant que mécanisme permettant d'évaluer les progrès collectifs vers la réalisation des objectifs de l'accord.

Le bilan mondial est un élément essentiel de l'Accord de Paris qui est fondamental pour garantir la responsabilité et conduire une action climatique ambitieuse à l'échelle mondiale. PACJA appelle la COP28 à donner la priorité au renforcement du mécanisme de bilan mondial, en favorisant une évaluation complète et équitable des efforts mondiaux pour lutter contre la crise climatique.

Lors de ces étapes finales, la PACJA exhorte toutes les parties à s'engager activement dans un processus d'inventaire mondial inclusif et équitable qui reflète les perspectives et les expériences de toutes les nations, en particulier celles les plus vulnérables aux impacts du changement climatique, comme les pays africains. Il est impératif que le Bilan aboutisse à un réengagement des pays développés en faveur de la réduction des émissions et à la fourniture d'un soutien adéquat aux pays en développement pour renforcer leur résilience grâce à des mesures d'adaptation.

En outre, la PACJA rejette sans équivoque toutes les fausses solutions et les tactiques dilatoires qui menacent de saper les véritables progrès dans la lutte contre le changement climatique. Alors que la COP28 se déroule, la PACJA exhorte toutes les parties à rejeter les approches qui se contentent de faire semblant de répondre aux préoccupations environnementales sans produire de résultats tangibles, équitables et durables.

Les fausses solutions, telles que les systèmes de compensation carbone qui détournent l'attention des efforts réels de réduction des émissions, la géo-ingénierie et les tactiques dilatoires qui perpétuent l'inaction, ne font qu'exacerber la crise climatique, les injustices et les violations des droits humains.

PACJA appelle à un engagement collectif en faveur d'une action substantielle et immédiate, ancrée dans la science, la justice et les principes de l'Accord de Paris. L'Alliance souligne la nécessité de mesures transparentes et responsables qui s'attaquent véritablement aux causes profondes du changement climatique, en préservant la santé de la planète et de ses habitants. La COP28 doit être un tournant, libre de l'influence de stratégies trompeuses et marquée par des solutions authentiques et transformatrices.

PACJA reste déterminé à favoriser une réponse mondiale juste et équitable à la crise climatique et appelle toutes les parties à la COP28 à donner la priorité aux besoins des personnes vulnérables non seulement en Afrique mais dans le monde, à démontrer un véritable engagement en faveur de la justice climatique et à travailler en collaboration pour garantir un avenir durable pour tous.

**FIN**

---

## **À propos de PACJA**

L'Alliance panafricaine pour la justice climatique est un consortium de plus de 1 000 organisations de 51 pays africains qui rassemble une diversité de membres issus de la base, d'organisations communautaires, d'organisations confessionnelles, d'organisations non gouvernementales, de fiduciaires, de fondations, de communautés autochtones, Des groupes d'agriculteurs et d'éleveurs partageant une vision commune pour promouvoir une approche centrée sur les personnes, fondée sur les droits, juste et inclusive pour relever les défis climatiques et environnementaux auxquels l'humanité et la planète sont confrontées.

Site Internet: [www.pacja.org](http://www.pacja.org)

Pour plus d'interviews, contactez M. Fidele Niyigaba, **Responsable de la communication et de la gestion des connaissances**, PACJA, Tél : +254743236888/ +250788616669 ; Email : [fidele.niyigaba@pacja.org](mailto:fidele.niyigaba@pacja.org)